

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 5 mai 2024

Baulmes	10 h 00	Culte. J.-N. Fell.
Lignerolle	10 h 00	Célébration en famille. J. Guy.
Grandson	10 h 00	Culte en famille. Cène. T. Keller.
Method	10 h 00	Culte. J. Menétrey.
Fiez	17 h 00	Culte familles SMALA. T. Gasteiner.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes



RANCES

Tirs internes - Saison 2024

MAI

LU 6 mai 18h00 - 20h00 à Rances

Tir entraînement et militaire

ME 22 mai 18h00 - 20h00 à Rances

VE 24 mai 16h30 - 20h00 à Rances

SA 25 mai 08h30 - 11h30 à Rances

DI 26 mai 08h30 - 11h30 à Rances

TIR EN CAMPAGNE

JUIN

LU 03 juin 18h00 - 20h00 à Rances

Tir entraînement

LU 17 juin 18h00 - 20h00 à Rances

Tir entraînement et militaire

AOÛT

LU 5 août 18h00 - 20h00 à Rances

VE 9 août 15h00 - 20h00 à Rances

SA 10 août 09h00 - 18h00 à Rances

ABBAYE DES LABOUREURS

LU 19 août 18h00 - 20h00 à Rances

Tir entraînement et militaire

SEPTEMBRE

JE 19 septembre 18h00 - 16h00 à Rances

SA 21 septembre

08h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

TIR CLÔTURE

OCTOBRE

JE 10 octobre 17h00 - 20h30 à CHAMBLON

VE 11 octobre 16h00 - 19h00 à CHAMBLON

SA 12 octobre 09h00 - 17h00 à CHAMBLON

Tir du Four à Pain

SA 19 octobre 08h00 - 18h00 à Rances

Tir de la Rataplan



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

Situation: Chemin des Fossaux 3, 1443 Villars-sous-Champvent

Parcelle N°: 3017

Propriétaires: Page David et Rachel, 1443 Villars-sous-Champvent

Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, surface 19,52 m²

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2024

MAI

Mercredi 01.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 08.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 15.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 22.05 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 29.05 18h00 - 20h30

Entraînement

JUIN

Mercredi 05.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 12.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 19.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 26.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 03.07 18h00 - 20h30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 05.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 06.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 10.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 12.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 13.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

Mercredi 17.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 24.07 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 14.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 21.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 28.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 04.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 11.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 21.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 28.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 05.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2024 - 2090

Commune: Champvent
Propriétaires: Rouge Gaëlle, Rouge Gaëlle, Anaïs, Emilie, Alice, Maël Gilles Et Nyla, Rue Du Soleil 16, 1443 Champvent
Requérant / auteur des plans: Atelier 0041, rue du Carroz 8, 1071 Chexbres
Promettant acquéreur: --
Coordonnées: 2534210 / 1181960
Parcelle N°: 118
ECA N°: 214
CAMAC N°: 230740
Nature des travaux-description de l'ouvrage: Aménagement d'un logement au rez inférieur
Adresse de l'ouvrage: Rue du Soleil 18, Champvent
Dérogation requise: --
 Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, du **04.05.2024 au 02.06.2024**.
Délai d'opposition: 02.06.2024

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Travaux route Sergey - Valeyres-sous-Rances

Des travaux de réfection sur la route entre Sergey et Valeyres-sous-Rances (coupe de bois, réfection des banquettes et du tapis) auront lieu:
pendant la semaine du 6 au 10 mai 2024
 Pendant toute cette période une signalisation sera mise en place.
 Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTHE

Conseil général - Convocation

Lundi 6 mai 2024 à 20h00 à la Croix-Fédérale

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30.11.2023.
3. Admissions / Démissions
4. Communication de la Municipalité.
5. Préavis N° 01/2024 - Auberge de la Croix-Fédérale.
6. Préavis N° 02/2024 - Rénovation complète appartement du rez Est dans le bâtiment communal.
7. Divers et propositions individuelles.

Rendez-vous à l'Auberge à 19h30 pour une visite du bâtiment et la présentation du travail effectué par la commission «Auberge».

Les annexes aux préavis sont disponibles sur le site internet. Ils seront imprimés sur demande au greffe.

Le bureau du Conseil

Fermeture de l'administration communale

Le bureau du greffe municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera exceptionnellement **fermé** le:

lundi 6 mai 2024

Merci de votre compréhension.

La secrétaire municipale



L'ABERGEMENT

Stand de tir - Tirs jeunes tireurs Jeudi 2 mai 2024 de 17h30 à 20h30



Madame, Monsieur, chers amis de la musique, chères entreprises,

La Société de l'Alliance Baulmes - Champvent est née en 2003 des fanfares l'Espérance de Baulmes et l'Avenir de Champvent.

C'est en 2023, à l'occasion des 20 ans, qu'un nouveau drapeau a été réalisé afin de symboliser la réussite de cette union.

Un tel objet représente un investissement important pour la Société, c'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

Si vous désirez participer à ce financement, vous trouverez toutes les informations sur <https://alliance-baulmes-champvent.ch/> ou auprès de notre **président 079 707 04 93 m-ederiaz@bluewin.ch**

L'ensemble de la Société vous remercie d'avance pour votre soutien!



Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Dispense d'enquête

Dans sa séance du 22 avril 2024, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M. Etienne Gaillard route de Ballaigues 12 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:
 - Pose d'une fosse de relevage eau claire dans citerne à eau pluviale pour l'arrosage du jardin.

La Municipalité

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans www.solcreations.ch
 à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
 1445 Vuiteboeuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

**Spécialiste en gestion
de déchets ferreux et non ferreux**

**Rachat de tout métaux
(ferraille, cuivre, laiton, alu,
inox, plomb, zinc)**

Prix sur demande.

CHAMPVENT

Thé - Vente

Le dimanche 5 mai 2024 dès 14h00 à la grande salle

Notre stand de pâtisseries «maison» est ouvert le samedi de 19h00 à 20 h00 et le dimanche de 11 h00 à midi

Pêche miraculeuse pour les enfants / Roue de la chance avec, dans l'après-midi, un tour «spécial enfants»
Pâtisseries «maison» et stand de confection

Dès 18h00: Nos succulentes assiettes froides seront servies au prix de Fr. 15.–

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

La Société de Couture



MATHOD

**Avis d'enquête publique
N° 2024 - 4108**

Commune: Mathod
Propriétaires: Goy Thierry et Claudia, Les troncs 1, 1443 Champvent
Requérant / auteur des plans: PROJECTIQ SA, Rue Louis d'Orléans 41, 2000 Neuchâtel
Promettant acquéreur: --
Coordonnées: 2533275 / 1179898
Parcelle N°: 27
ECA N°: 73
CAMAC N°: 231085
Nature des travaux-description de l'ouvrage: Changement d'affectation d'un local commercial par un restaurant
Adresse de l'ouvrage: Orbe 5, Mathod
Dérogation requise: --
Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture du greffe ou sur rendez-vous au greffe municipal de la Commune de Mathod, à la rue de la Forge 22, **du 04.05.2024 au 02.06.2024.**
Délai d'opposition: 02.06.2024

La Municipalité

SANI-BOIS Sàrl
Maitrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - méréule

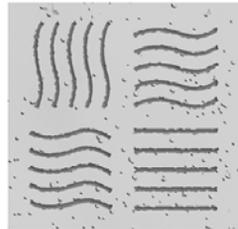
Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

HUMOUR

Un père rentre à la maison avec un énorme paquet de bonbons et dit à ses enfants :
- Celui qui obéit toujours à maman, qui ne lui répond jamais, qui fait gentiment tout ce qu'elle demande, aura ce gros paquet de bonbons. C'est pour qui ?
Et les quatre enfants répondent en chœur :
- Pour toi, papa !

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière

Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle



**Stores
Vente - Réparation**
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Restons solidaires pour les indépendants locaux

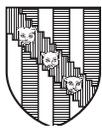
Action moustiquaires 10%

Valable jusqu'au 31.05.2024

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch



Commune de Method



Commune de Suscévaz

Police des routes - Restriction de circulation RC 290-IL-S Ependes-Method

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Ependes et Method, les tronçons de la Route Cantonale N° 290-IL-S suivants, **seront interdit à toute circulation** (OSR 2.01):

- Le tronçon (T3) compris entre le pont sur le canal Occidental et le pont sur le Mujon et le tronçon (T4) compris entre le pont sur le Mujon et l'intersection avec la route de Suscévaz (RC 276-C-P)
du lundi 29 avril 2024 au lundi 17 juin 2024
- Le tronçon (T1) compris entre l'intersection avec le chemin des Serres à Ependes et le pont sur la Thièle
du lundi 17 juin 2024 au vendredi 26 juillet 2024

Une signalisation de déviation sera mise en place par Ependes - Essert-Pittet - Chavornay - Orbe - Method - Suscévaz dans les deux sens.

L'accès à la déchetterie de Method sera possible uniquement, durant les heures d'ouverture, par la route de Suscévaz (RC 276-C-P).

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Périls de l'inattention au volant

Selon l'Office fédéral des routes (OFROU), chaque année, 13'000 accidents sont dus à l'inattention ou la distraction au volant. Il est alors très important de lutter contre ce fléau et de diminuer le nombre de personnes qui en sont victimes sur nos routes !

Un véritable fléau

L'arrivée de nouveaux appareils, tels que les smartphones, les écrans tactiles, les assistants de navigation ou tout autre système embarqué, augmente de beaucoup ce phénomène. L'Ordonnance sur les Règles de la Circulation routière (OCR) mentionne que la conductrice ou le conducteur doit vouer toute son attention à la route et à la circulation et qu'il est de son devoir d'éviter toute activité qui rend plus difficile la conduite de son véhicule. Pourtant, une personne sur trois se laisse distraire au volant.

Ainsi, le fait de manger, de boire, de fumer, de téléphoner et de manipuler un appareil sont des occupations dites accessoires au volant. Elles peuvent avoir des conséquences tragiques pour la conductrice ou le conducteur et tout aussi graves pour les autres usagères et usagers de la route. Par exemple, le fait de téléphoner ou d'écrire un message au volant multiplie par 3,6 le risque d'accident. Pour conduire un véhicule de manière adéquate et sécuritaire, nous utilisons donc tous nos sens. Même s'ils sont sollicités à des échelles différentes. La vue reste le sens principal (90%)

suivi de l'ouïe (6%). Ainsi, un smartphone, par exemple, est une distraction d'ordre visuel car il détourne nos yeux de la route et de la circulation. Tout comme écouter de la musique trop fort ou lâcher le volant (ou le guidon) sont des distractions.

Ne faites qu'une chose à la fois

Les conductrices et conducteurs continuent de croire qu'il leur est possible d'avoir d'autres activités, sans que celles-ci ne limitent leur capacité à la conduite. Toutefois, des études démontrent le contraire. Elles prouvent que la conduite automobile est l'un des exercices les plus exigeants pour l'attention. En effectuant d'autres tâches, notre cerveau traite un grand nombre d'informations. Et cela se fait aux dépens de celles qui sont importantes pour la conduite. Ces distractions peuvent causer des erreurs de conduite, de même que des accidents qui entraînent des blessures voire des décès.

Lorsqu'une conductrice ou un conducteur ne voue pas une attention suffisante à la route et à la circulation, son temps de réaction augmente, tout comme son chemin de freinage... Les risques d'accident sont alors plus grands.

Pour éviter les distractions

- Entrez votre destination dans le GPS avant de démarrer, plutôt qu'en cours de route.
- Activez le mode avion sur votre téléphone portable.
- Arrêtez-vous pour téléphoner, ou écrire un message.
- Gardez toujours les yeux sur la route lors de la conduite.

Sanctions possibles

Même sans qu'un accident ne se produise, l'inattention est sanctionnée. Téléphoner pendant la conduite sans "kit mains libres" est passible d'une amende de CHF 100.- (chiffre 311 OAO).

Toute autre activité, telle que manger, boire, fumer, rédiger et lire un SMS, manipuler des appareils ou même discuter avec une passagère ou un passager, est dénoncée si elle est constatée. En fonction des circonstances, la conductrice ou le conducteur se voit retirer son permis pour une durée d'au moins un mois.

Source: votrepolice.ch